

Laure Thibaudeau

La passe n'est pas obligatoire

Qu'est-ce qui donne chance à la psychanalyse de survivre, à l'heure où la religion prend ses marques ?

Il n'y a pas d'assurance à ce sujet, et Freud, " pour éviter l'extinction de l'expérience " dit Lacan, a pris le risque d'engager ses élèves sur la voie de la méconnaissance, sans hésiter à laisser la transmission de la psychanalyse s'installer dans un système où l'expérience est évaluée par une assemblée de sages, qui traitent l'effectuation d'un parcours analytique plus comme la vérification d'une qualification professionnelle que comme l'aventure d'un sujet.

C'est cette question, restée en suspens, que Lacan a reprise en dégagant l'expérience psychanalytique de toute formation autre que celle de l'inconscient. Il a mis l'accent sur la valeur singulière de chaque cure menée à son terme, dans ce qu'elle révèle à chaque sujet : il y a du savoir dans le réel de l'expérience analytique, et c'est le désir de ce savoir, dont je fais l'hypothèse qu'il s'agit du désir de l'analyste, qui permet au psychanalysant de s'offrir à occuper la place du psychanalyste.

Dans ce passage, il " affronte " sa " vérité ", c'est-à-dire comment, en tant que sujet, il se dévoile comme effet du langage, sur des coordonnées et des rencontres qui, si elles n'appartiennent qu'à lui, ne l'instituent pas autrement que comme réponse du réel, là où il doit se déterminer en tant qu'homme ou femme, parlêtre.

Donc, pas d'apprentissage pour cette " nouvelle profession ", dit J. Lacan. Si quelque chose s'enseigne, c'est selon la technique " Zen ", quand le maître apporte la réponse que les élèves sont sur le point de découvrir. Pas de garantie non plus, c'est ce qu'affronte le sujet quand il se risque à parler en son nom, après avoir éprouvé que l'Autre manque à dire le fin mot, et ne peut pas lui donner la réplique déterminante. Il n'a pas d'autre garantie que sa certitude d'avoir à dire. En faisant le pari de prendre la parole, il est devant " l'acte de dire sa solution ", disait M.-A. Gobert, à un Forum de l'envers de l'Ecole.

Avec la passe, Lacan propose de rendre compte de cette bascule, où le sujet s'autorise, non sans y être sans doute " un peu " contraint par les effets de sa cure, à nommer la trouvaille psychanalytique qu'il a faite, et qui l'a libéré de sa peur, voire de sa lâcheté de vivre.

C'est un choix. " Rien ne l'y oblige ", répète Lacan presque dans tous les textes où il parle de la passe. Si ce n'est le rapport du sujet à la cause analytique. La passe s'inscrit alors comme réponse à la logique de l'expérience analytique. Elle permet au passant de prendre à son compte ce qui a constitué son expérience analytique, à partir de ce qu'il a construit en suivant ses arcanes propres, et elle lui donne chance d'en extraire un savoir nouveau, qu'il lui reviendra de transmettre. Transmission particulière, " spéciale ", même, puisqu'il semblerait que la psychanalyse ne puisse se transmettre, et donc survivre, que sur le fil des inventions qui la redécouvrent à chaque fois, " comme la première fois ", pourrait-on dire, à l'instar de Freud. Comme héritage, on ne peut donc pas compter sur un autre acquis que celui de l'invention même de la psychanalyse.

Paradoxalement, en éprouvant, dans la passe, le point vide de la structure, dont émerge l'acte analytique dans la plus radicale solitude, le passant, qui attend la caution de la communauté à laquelle il s'adresse, renonce à sa solitude. Pour se donner les moyens de vérifier dans l'après-coup, ce qu'il en est du désir de l'analyste pour lui, il doit faire acte de candidature, dans une "demande motivée", dit J. Lacan, auprès du secrétariat de la passe. Car il demande alors à entrer dans la communauté des AE, des analystes "responsables du progrès de l'Ecole".

Il s'y engage personnellement, et non pour satisfaire aux vues d'une politique de ladite Ecole, même si cet engagement doit avoir des conséquences politiques.

Il ne s'agit pas de s'acquitter d'un devoir, ni de satisfaire à une obligation institutionnelle. Encore moins d'obtenir une promotion ! "Celui qui se propose à la passe, dit Lacan, aux Journées de novembre 1975,... s'offre à cet état d'objet qui est celui à quoi le destine sa position de psychanalyste. De sorte que si on l'écrème en quelque sorte, ce n'est pas du tout une récompense, c'est qu'on a besoin de lui... pour sustenter la position psychanalytique". A cela, il ne peut être question d'y consentir, dans l'esprit sacrificiel de tout pour l'Ecole : il faut le vouloir sans ambiguïté, à la manière de l'innocent, et avec la curiosité du joueur qui abat ses cartes "pour voir".

Pour autant, la communauté analytique, subvertie par ce savoir toujours nouveau, risque de vouloir le contrôler. C'est le propre de toute institution d'arrimer sous le Un qui la représente ce qui surgit d'inconnu. Plutôt que d'interpeller les analystes du côté de la transmission, l'institution peut être tentée de faire de la passe une obligation, en apposant l'estampille "passé"...Et pour qu'il n'y ait ni confusion ni oubli, elle peut même envisager de faire des AE, des "passés" à titre permanent. Les candidats à une école deviendraient alors des impétrants qui se préparent à passer par ce qui ne manquerait pas de devenir les fourches caudines de la politique institutionnelle, afin d'obtenir une petite place et d'être reconnus dans la communauté. Ce serait la passe comme objet de consommation, constatait A. Lopez.

Pour ce faire, il n'est pas impossible que certains envisagent une stratégie de la demande de passe, comme on a pu l'entendre : "c'est le bon moment pour faire la passe", assortie d'une tactique efficace grâce à une préparation à "l'épreuve".

La passe comme témoignage d'un passage s'effacerait ainsi au profit d'un rite initiatique dont la valeur n'est plus à prouver, dans sa puissance à garantir un héritage jalousement surveillé.

Aucune chance, à partir de là, que rien n'échappe à une direction décidée. Dans un tel abrasement de l'expérience, que resterait-il à la psychanalyse ?